Ville MOUSCRON
Arrondissement de Mouscron
Province de Hainaut

Charte graphique

mars 2014

Centre Marcel Marlier, dessine-moi Martine

Centre Marcel Marlier
dessine-moi martine

Contact

Maude VANCOPPENOLLE
Centre Marius Staquet, Place Charles de Gaulle - 7700 MOUSCRON
Tél.: +32(0)56 860 161 / Fax: +32(0)56 344 684
maude.vancoppenolle@mouscron.be

Sommaire

1. À quoi sert la charte graphique? 1
1.1. À qui est destiné la charte graphique? 1
1.2. À quoi s'applique la charte graphique? 1
2. Logotype 2
3. Couleurs 2
3.1. Déclinaisons 2
3.2. Interdits 3
3.3. Restrictions 4
4. Typographie 4
4.1. Interdits 6
5. Zone d'exclusion 7
6. Recommandations et restrictions 7
CONCLUSION 9

1. À quoi sert la charte graphique?

Nous avons réalisé cette charte graphique afin de définir les règles à respecter lors de l'utilisation de l'identité visuelle du *Centre Marcel Marlier, dessine-moi Martine.* C'est en quelque sorte son mode d'emploi.

Cette charte graphique sert à conserver une homogénéité graphique pour l'ensemble des créations professionnelles réalisées à partir de ce document. Elle reprend ainsi toutes les caractéristiques du logo (couleurs, typographie, etc.)

1.1. À qui est destiné la charte graphique?

Cette charte graphique est destinée à toute personne susceptible d'utiliser l'identité visuelle du *Centre Marcel Marlier, dessine-moi Martine*: imprimeurs, médias, etc.

1.2. À quoi s'applique la charte graphique?

- Supports imprimés (dépliants, invitations, dossiers de presse, affiches, brochures, etc.)
- Support web (site internet, newsletter, etc.)
- Objets promotionnels & merchandising
- Scénographie (mobilier, signalétique, etc.)
- Documents internes au *Centre Marcel Marlier, dessine-moi Martine* (documents administratifs, papeterie, etc.)

2. Logotype

Le logotype a été conçu par Monsieur Laurent Soyez, graphiste du service culturel de la Ville de Mouscron.

Ce logo peut être facilement décliné sur tous supports de communication sans perdre de sa visibilité. Il fonctionne très bien en quadrichromie mais ne perd pas de son efficacité en noir et blanc.

Il s'agit du profil de Martine, l'héroïne qui a rendu Marcel Marlier célèbre dans le monde entier. La silhouette provient d'une esquisse réalisée par Marcel Marlier dans les années 90.

Cette illustration est une création originale qui ne peut être ni transformée ni redessinée. Le profil de Martine doit toujours être placé au centre du cercle.

3. Couleurs

La couleur de base du logo est le bleu [1] (voir le taux de cyan, de magenta, de jaune et de noir ci-dessous).

L'intérieur de l'arc formé par le crayon est également bleu mais plus clair [2].

[1] **C80 - M20 - J00 - K00**
R0 - V158 - B219

[2] **C07 - M00- J00 - K00**
R233 - V247 - B254

3.1. Déclinaisons

Dans certains contextes, le logo dans sa couleur de base peut être illisible (lorsque l'arrière plan présente un bleu similaire par exemple).

Il est alors nécessaire d'utiliser la teinte secondaire: le rose, couleur de la tendresse et de la jeunesse. Il est strictement interdit d'utiliser une autre couleur que celle décrite ci-dessous.

C10 - M90 - J10 - N00
R217 - V61 - B138

Attention, en cas d'impression en noir et blanc (fax et photocopie), le logo ne doit en aucun cas être noir mais d'un gris à 75%.

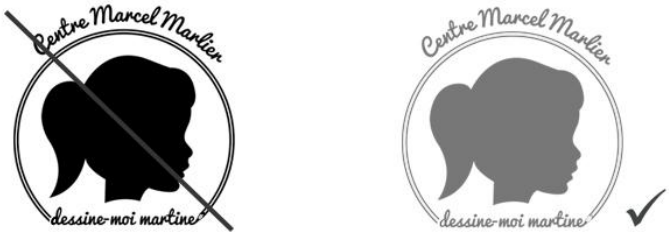

Sur un fond noir ou foncé, il est exceptionnellement autorisé d'utiliser le logotype dans une version blanche. Par contre, il est défendu d'appliquer un contour ou un filet que ce soit sur un logo blanc ou en couleur.

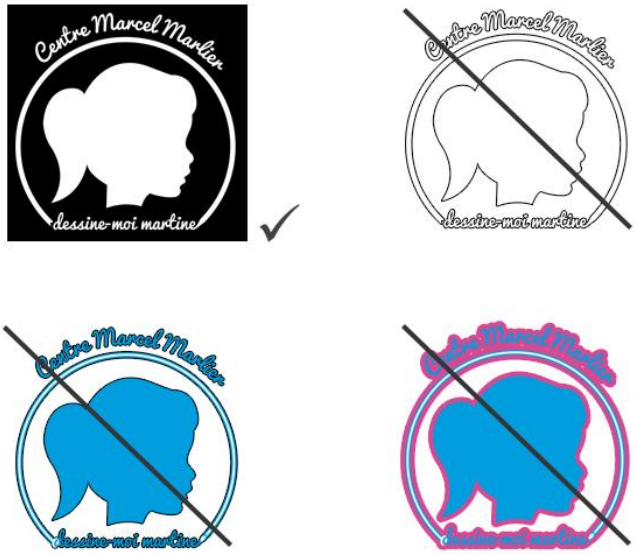

3.2. Interdits

Le logo ne peut en aucun cas se composer de plusieurs couleurs.

Il est également interdit d'appliquer un effet de biseautage et d'estampage.

De la même manière, il est défendu d'employer un dégradé ou d'incruster des motifs et des textures dans le logotype.

3.3. Restrictions

Il est obligatoire d'utiliser le logo dans sa couleur de base lorsque l'arrière plan le permet (fond blanc ou clair).

Pour une question d'esthétique, il est préférable d'utiliser le logo dans sa version grise ou blanche lorsqu'il se trouve sur un fond de couleur criarde.

Quand aux effets de transparence, ils sont à utiliser avec parcimonie (opacité de minimum 50%).

4. Typographie

La police utilisée pour le logo est le *Pacifico Regular*, une typographie manuscrite enfantine.

Dans cette typo, Martine s'écrit toujours avec un "m" minuscule bien que "Marcel Marlier" conserve les majuscules.

Il n'est pas nécessaire de mettre une virgule après le nom du dessinateur.

Par ailleurs, le texte "dessine-moi Martine" doit toujours être placé parfaitement en-dessous de l'illustration. L'expression "Centre Marcel Marlier" doit absolument être centrée sur l'arc de cercle.

Il est obligatoire que le titre "dessine-moi Martine" représente 70% de la taille de l'intitulé "Centre Marcel Marlier".

Pacifico Regular

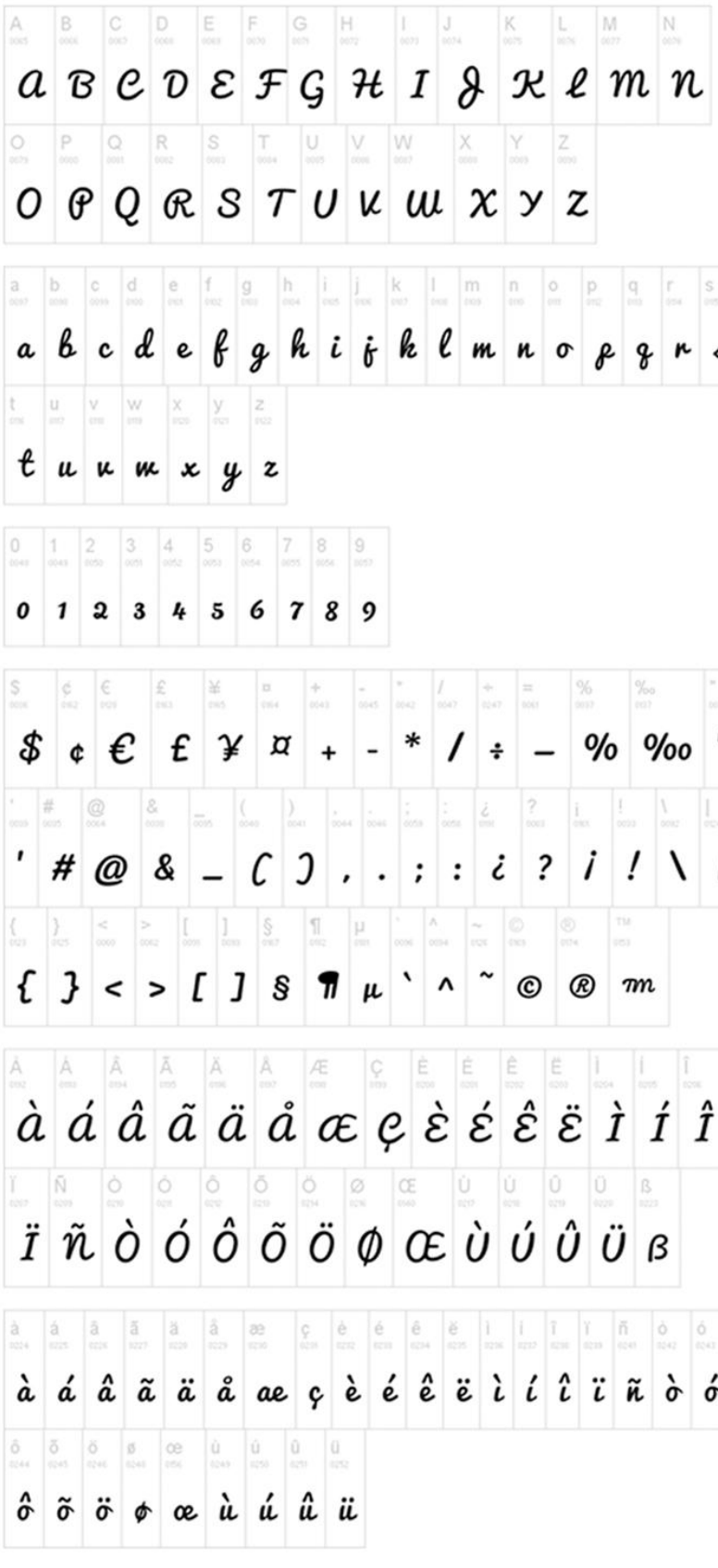
A B C D E F G H I J K L M N
O P Q R S T U V W X Y Z
a b c d e f g h i j k l m n o p q r s
t u v w x y z
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9
$ ¢ € £ ¥ ¤ + - * / ÷ – % ‰ "
' # @ & _ ( ) , . ; : ¿ ? ¡ ! \ |
{ } < > [ ] § ¶ µ ` ^ ~ © ® ™
À Á Â Ã Ä Å Æ Ç È É Ê Ë Ì Í Î
Ï Ñ Ò Ó Ô Õ Ö Ø Œ Ù Ú Û Ü ß
à á â ã ä å æ ç è é ê ë ì í î ï ñ ò ó
ô õ ö ø œ ù ú û ü

4.1. Interdits

ne pas surligner

ne pas modifier l'alignement

ne pas modifier l'interlettrage

ne pas mettre en italique

ne pas modifier la taille

ne pas modifier l'orientation

ne pas mettre en majuscule

ne pas modifier l'orientation

ne pas déformer

ne pas mettre en gras

ne pas modifier l'alignement

ne pas changer la police

ne pas modifier l'interligne

ne pas changer l'orientation

ne pas mettre en vertical

5. Zone d'exclusion

La zone d'exclusion est un espace de sécurité imaginaire autour du logotype. Lorsqu'on souhaite disposer d'autres éléments à côté du logo (photo, texte, etc.), il faut impérativement respecter les mesures indiquées dans le schéma ci-dessous.

6. Recommandations et restrictions

Ce chapitre recense toutes les interdictions.

Ainsi, le logo doit toujours rester en position horizontale et ne peut faire l'objet d'aucune réorientation.

Pour garantir une bonne visibilité, le logo ne peut pas être plus petit que 3 cm. Il peut être agrandi sans limite de taille à condition qu'il conserve toutes ses propriétés.

Pour une question de lisibilité, il n'est pas autorisé d'utiliser le logo sur un fond à motifs ou sur une photographie, même dans une version blanche. Dans ce genre de cas, il est recommandé de placer le logo sur un fond carré simple uni (blanc de préférence). Il est interdit d'employer une forme géométrique quelconque.

En outre, il est strictement interdit d'enlever des éléments du logo ou de le recadrer, le rogner et l'étirer.

Il est également défendu d'encadrer le logo ou de superposer deux logotypes.

Enfin, il est exclu d'appliquer une ombre au logo.

Centre Marcel Marlier
dessine-moi martine

Centre Marcel Marlier
dessine-moi martine

Centre Marcel Marlier
dessine-moi martine

Centre Marcel Marlier
dessine-moi martine

✓

Centre Marcel Marlier
dessine-moi martine

Centre Marcel Marlier
dessine-moi martine

Centre Marcel Marlier
dessine-moi martine

Centre Marcel Marlier
dessine-moi martine

Centre Marcel Marlier
Centre Marcel Marlier
dessine-moi martine
dessine-moi martine

Centre Marcel Marlier
dessine-moi martine

Centre Marcel Marlier
dessine-moi martine

Centre Marcel Marlier
dessine-moi martine

Centre Marcel Marlier
dessine-moi martine

Centre Marcel Marlier
dessine-moi martine

Centre Marcel Marlier
dessine-moi martine

Centre Marcel Marlier
dessine-moi martine

essine-moi martine

Conclusion

Les règles contenues dans cette charte s'appliquent à tous sans exception et doivent impérativement être respectées afin d'assurer une identité visuelle homogène.

Avant toute réalisation définitive, il est demandé de faire valider l'exécution auprès de Maude VANCOPPENOLLE (contact en couverture). Aucun support de communication ne peut paraître sans son consentement. En effet, les couleurs peuvent parfois être dénaturées selon le type de support ou la technique de reproduction utilisée. C'est pourquoi nous réclamons toujours une épreuve.

Sur simple demande, il est possible de recevoir le logo par e-mail. Le visuel est aussi disponible en fichier *Illustrator* (Mac). Ci-dessous, vous trouverez déjà une version PDF.

Notons que cette charte est appelée à évoluer, merci de vous assurer que vous possédez la dernière version.

Mention légale

MARTINE, un personnage créé par Gilbert DELAHAYE et Marcel MARLIER / Léaucour Création © Casterman

Logo sous format numérique